

**MFP :****PROJET DE  
RECONFIGURATION**

La Mutualité Fonction publique (MFP) a rendu public le 22 juin le projet de reconfiguration de cette union. Cette démarche a été approuvée le 3 juin lors de l'assemblée générale de la MFP par les 23 mutuelles adhérentes. Ce groupement sera scindé en deux composantes. La première : une union du Livre I, dont la vocation sera de promouvoir, défendre et coordonner les intérêts collectifs des mutuelles de fonctionnaires. Une autre union du Livre III, baptisée MFP action santé social (MFPASS), sera dédiée aux activités sanitaires, sociales et de prévention.

**L'INFO EN BREF**

page 4

# Un partenariat pour promouvoir la santé environnementale

La Mutualité Française et le Réseau environnement santé (RES) ont signé le 21 juin, à Paris, une convention de partenariat. Objectif : sensibiliser les mutualistes sur la santé environnementale. Première action proposée : former les acteurs mutualistes investis en prévention à cette nouvelle approche.

Qu'est-ce que la santé environnementale ? C'est notamment pour répondre à cette question et favoriser la prise de conscience du lien entre l'environnement et les maladies chroniques que le président de la Mutualité Française, Jean-Pierre Davant, et le porte-parole du Réseau environnement santé (RES), André Cicoella, ont signé le 21 juin, à Paris, une convention de partenariat. Chimiste toxicologue, André Cicoella est également conseiller scientifique à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris).



André Cicoella, porte-parole du Réseau environnement santé, et Jean-Pierre Davant, président de la Mutualité Française.

La santé environnementale englobe les « facteurs de risque liés à l'environnement physique et chimique, mais aussi à l'environnement économique, social et culturel dans lequel nous vivons », indique la convention de partenariat. La santé environnementale figurait déjà dans la résolution générale votée en juin 2009 par les mutualistes réunis en congrès à Bordeaux ([lire Afim n° 3490 du 9 juin 2009](#)).

**PROJETS DE RECHERCHE**

En premier lieu, ces deux acteurs vont proposer un module de formation qui devrait être testé par les élus siégeant au Comité de gestion du fonds national de prévention dès la fin de cette année. Autre action envisagée : un module de for- ●●●

**BISPHÉNOL A :  
MOBILISATION**

La Ligue contre le cancer demande « un étiquetage immédiat de tout produit en contact avec l'alimentation ou la boisson contenant du bisphénol A ». Elle met aujourd'hui en ligne sur son site [www.ligue-cancer.net](http://www.ligue-cancer.net) une pétition en vue d'obtenir l'interdiction de ce produit « mis en cause dans l'apparition de cancers du sein et de la prostate », ajoute la Ligue contre le cancer. La Ligue est partenaire de la Mutualité Française.

## FAIRE RECONNAÎTRE LA NOCIVITÉ DU BISPHÉNOL A

Le Réseau environnement santé (RES) a pour objectif d'obtenir que le lien de causalité entre environnement et santé soit mis « au cœur des politiques de santé et de l'environnement », indique-t-il. Ce réseau, représenté par André Cicoella, conseiller scientifique à l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris), est constitué « d'organisations non gouvernementales, de professionnels de santé, de patients, de scientifiques et de citoyens ». Ce collectif, qui a déjà signé un partenariat en mars dernier avec la Mutuelle familiale, milite, par

exemple, pour l'interdiction du bisphénol A (BPA) dans les contenants alimentaires. Ce perturbateur endocrinien avéré est interdit dans plusieurs pays. En France, les députés ont décidé le 21 juin de faire porter cette interdiction sur les biberons uniquement. Le bisphénol A entraîne notamment une diminution de la fertilité masculine. Le RES rappelle que la transmission par le lait maternel est « dix fois plus importante » que par les biberons, du fait de la présence de bisphénol A dans de nombreux contenants.

M. L.

ment prouvés, comme l'impact du bisphénol A sur la santé (lire encadré ci-contre).

Troisième axe de ce partenariat : dresser un état des lieux des publications sur certaines pathologies, comme l'obésité, et leurs liens avec l'environnement. Il donnerait lieu à la rédaction d'un ouvrage « présenté lors d'une journée nationale destinée au grand public ». Enfin, la Mutualité Française s'engage à contribuer à des projets de recherche sur les risques sanitaires liés à l'environnement.

↳ Milène Leroy

Contact : Bénédicte Petitbon  
au 01 40 43 63 57

[Cliquer ici](#)  
pour accéder  
au site Internet  
du Réseau  
environnement  
santé.

●●● mation qui sera expérimenté aux coordinateurs et aux responsables de l'activité prévention et promotion de la santé des unions régionales.

En outre, un budget de 10 000 euros est attribué par la

Mutualité Française au RES afin de « développer des actions d'information et de sensibilisation à destination du grand public et de la communauté scientifique ». Par exemple, il pourrait s'agir de débats sur des phénomènes scientifique-

 [Imprimer cet article en format texte](#)

## EN DIRECT de Priorité santé mutualiste

## Orientation des patients : l'initiative des infirmiers libéraux



Sentiment d'isolement face à la maladie ou celle d'un proche, vulnérabilité par rapport à l'information médicale, anxiété face à la complexité perçue des démarches administratives : la réalité des contextes de prise en charge des infirmiers libéraux sur le terrain rejoint celle vécue chaque jour par les téléconseillers du centre de contact de Priorité santé mutualiste.

De ce constat, Priorité santé mutualiste et les infirmiers ont fait un projet. Le 15 juin, deux groupes d'infirmiers libéraux ont lancé, avec l'appui des équipes de la Mutualité Française

Franche-Comté et de la Mutualité Française Languedoc-Roussillon, une action d'information et d'orientation de leurs patients vers les services de ce programme (Rencontres santé, services à distance). Ce dispositif concerne les adhérents des mutuelles participant à Priorité santé mutualiste. Objectif : améliorer la qualité du recours à Priorité santé mutualiste. Les infirmiers libéraux sont en effet des acteurs essentiels du maintien de l'autonomie et du bien être des patients au domicile. Une première évaluation de cette expérimentation aura lieu à la rentrée, notamment pour estimer la pertinence d'une orientation par des infirmiers.



**➔ Votre site n'a pas la forme ? vitaminez-le avec nos outils d'Animation Internet !**

Retrouvez sur [Mutweb](#) les actualités de [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr) sur le site "Animation Internet" : **des contenus rédactionnels et graphiques "clés en main".**

  
www.mutualite.fr

## Dépendance : pistes de financement

Une loi devrait être votée cet hiver pour mettre en place un 5<sup>e</sup> risque de la Sécurité sociale sur la dépendance. Comment le financer dans un contexte de rigueur budgétaire ? Une des pistes préconisées par la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale, dans un rapport rendu public aujourd'hui, est de créer une assurance privée obligatoire dès l'âge de 50 ans, indiquent **Les Echos** (page 5).

Selon Valérie Rosso-Debord, députée UMP et présidente de la mission d'information sur la prise en charge des personnes âgées dépendantes, ce dispositif permettrait d'« inciter les gens à prévoir leur perte d'autonomie. Pour 15 euros par mois à partir de 50 ans, les assurances et les mutuelles peuvent vous servir une rente de 500 euros quand la dépendance s'installe », indique-t-elle.

Grâce à un encadrement et la création d'un label, l'Etat pourrait être le « garant de cette prévoyance », estime-t-elle. « Afin de limiter les inégalités, on peut prévoir, comme cela existe pour l'assurance auto, une mutualisation et un fonds de garantie qui permettent aux gens de bénéficier de l'assurance même si, pour cause de chômage par exemple, ils n'ont pas pu payer certaines échéances », ajoute cette parlementaire. Pour Valérie Rosso-Debord, des négociations avec les assureurs et les mutuelles seront nécessaires « pour qu'ils

abondent ce fonds ». La démarche ne lui paraît pas impossible étant donné qu'« un nouveau marché s'ouvre à eux ».

Autre suggestion : mettre à contribution les retraités. La commission des Affaires sociales recommande d'« aligner le taux de CSG réduit dont bénéficient les retraités imposables (6,6 %) sur celui des actifs (7,5 %) », observe le quotidien économique. Elle préconise également de faire payer la contribution solidarité autonomie (CSA) à tous les Français (artisans, professions libérales et indépendantes, agriculteurs, retraités) et non plus aux seuls salariés.

### MENACES DÉPARTEMENTALES SUR LE RSA

Fronde de certains départements de gauche à l'encontre du gouvernement. En raison de leurs difficultés financières et « pour protester contre le désengagement financier de l'Etat », plusieurs d'entre eux envisagent de ne plus verser le revenu de solidarité active (RSA) à la rentrée, annonce **Le Parisien/Aujourd'hui** (page 9).

A la tête de ce mouvement de protestation figure le président du conseil général de Seine-Saint-Denis, Claude Bartolone. « En avril, déjà, rappelle le quotidien, Bartolone avait fait voter un budget en déséquilibre. Une première pour dénoncer "l'étranglement financier" de son département. Aujourd'hui il monte encore d'un cran. »

Au ministère de l'Economie, on ne semble pas s'inquiéter outre mesure de cette menace. En effet, il est « difficile d'imaginer que les départements ne paieront plus ces prestations à la rentrée alors que des élections cantonales se dérouleront en 2011 », indique-t-on.

### L'AP-HP DANS L'ATTENTE

Rien de nouveau pour Paris et ses hôpitaux. Alors que la réforme de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) a prévu de concentrer 37 établissements en 13 groupes hospitaliers, aucun mouvement n'est constaté. « Depuis plus de deux mois, tous les mercredis, les observateurs scrutent la nomination d'un nouveau directeur général au Conseil des ministres. Cela traîne, un peu, beaucoup », indique **Libération** (page 10).

Concernant le conseil d'administration de l'AP-HP, appelé à être remplacé par un conseil de surveillance, les nominations entraînent également, « en particulier celles relevant de l'Agence régionale de santé (ARS) », ajoute le journal.

Enfin, question budget, la situation est « inédite » puisque « le plus grand hôpital de France n'a toujours pas de budget ». Tant que le conseil de surveillance ne s'est pas réuni, le budget prévisionnel ne peut en effet être voté...

➤ Frédéric Lavignette

### SANTÉ

– « **La Ligue des anti-Bisphénol A.** » La Ligue contre le cancer lance aujourd'hui une pétition pour obtenir l'interdiction du Bisphénol A, une molécule accusée de perturber le système hormonal et de développer certains cancers (prostate et sein). Alors que le Parlement s'apprête aujourd'hui à interdire la fabrication et la commercialisation des biberons qui en contiennent, la Ligue demande « sans délai » un étiquetage de tous les produits détenteurs de Bisphénol (films alimentaires, canettes en métal, intérieur des boîtes de conserve...). **Libération** page 25.

### SOCIAL

– « **Malakoff-Médéric veut investir à l'hôpital.** » Le groupe dirigé par Guillaume Sarkozy souhaite poursuivre sa politique d'investissements dans l'offre de soins et réfléchit à se positionner dans le secteur des cliniques de médecine-chirurgie-obstétrique (MCO). **Les Echos** page 32.

– « **La Cour des comptes refuse de certifier les comptes 2009 de la branche retraite.** » Si elle a certifié, avec des réserves, les comptes du régime général de la Sécurité sociale pour 2009, la Cour n'a pas validé ceux de la branche retraite et de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav) en raison du nombre élevé de dossiers de pensionnés entachés d'erreurs de calcul. **La Tribune** page 8.

– « **Le jackpot des docteurs J'abuse.** » Le dispositif de primes mis au point par l'assurance maladie afin de lutter contre les déserts médicaux fait particulièrement recette chez certains généralistes. Actuellement, 718 praticiens perçoivent à ce titre 20 % de prime sur les consultations. Seize d'entre eux ont touché plus de 60 000 euros de prime et 29 autres ont reçu entre 50 000 et 60 000 euros. **Le Canard enchaîné** page 4.

### ET AUSSI

● Près de 200 manifestations sont prévues demain dans le cadre de la mobilisation des salariés sur les retraites. **Les Echos** page 4.

## EN BREF

La **Mutuelle bleue** organise le 4 juillet, à Toulouse (Haute-Garonne), « La marche sportive de la Toulousaine ». Pour chacune des inscriptions, un euro sera prélevé au bénéfice de l'association Neuf de cœur venant en aide aux enfants atteints de lésions cérébrales, d'infirmité motrice ou d'autisme.

Par ailleurs, la Mutuelle bleue parraine la météo en juin sur *France 3 Midi-Pyrénées*. Cette campagne présentant deux spots sera également menée au mois de septembre en Ile-de-France.

Stéphanie Arregros : 01 64 71 39 74

La **Mutuelle Entrain** inaugure le 1<sup>er</sup> juillet, à Nîmes (Gard), dans l'enceinte du dépôt SNCF, la 22<sup>e</sup> agence de son réseau. Ouverte depuis trois mois, cette agence traite quotidiennement les dossiers de 2450 cheminots et de leur famille.

Claude Sanchez : 04 95 04 57 61

La **Smerep** se félicite de la création, en juillet, du chèque santé de 100 euros destiné aux étudiants de la région Ile-de-France. Ce dispositif mis en place par le conseil régional permettra à 50000 étudiants boursiers de bénéficier de cette aide pour acquérir une complémentaire santé.

Jacqueline Selakovic : 01 44 01 45 24

La **Mutualité Française Haute-Garonne** organise la Fête du soleil les 24 juin, à Castelnau d'Estrefonds, et 1<sup>er</sup> juillet à Bérat. Cette action vise à sensibiliser les parents sur les méfaits du soleil au sein de crèches gérées par ce groupement.

Nicolas Auriol au 05 62 15 02 94

La **Mutuelle Mieux-être-SMBTP** a ouvert le 14 juin, à Limoges (Haute-Vienne) une nouvelle agence.

Marion Jeux : 01 44 93 11 78

**Eovi Mutuelles Présence** a inauguré le 14 juin, à Saint-Etienne (Loire), une nouvelle agence.

Par ailleurs, ce groupement a établi un bilan de ses Rencontres santé sur le thème : « *Maladies cardio-vasculaires et alimentation préventive* » : 820 personnes y ont participé entre mars et mai.

Stéphanie Bonnamour : 04 72 69 08 20



**RENCONTRES SANTÉ**  
Cliquez ici pour retrouver l'intégralité des Rencontres santé organisées sur l'ensemble du territoire dans les mois à venir.  
[www.prioritesantemutualiste.fr](http://www.prioritesantemutualiste.fr)

## AGENDA

### JUIN

#### DU 23 AU 27 JUIN

Grand raid soutenu par la Mutualité Française Nord-Pas-de-Calais, partenaire santé de cet événement sportif. Des ateliers de sensibilisation à l'importance de l'alimentation et de l'activité physique à tout âge seront animés par le service prévention et promotion de la santé. Des randonnées autour des villages étape installés dans les six villes hôte de cette manifestation seront proposées. Enfin, les professionnels des services de soins mutualistes de la région organiseront des sessions de dépistage des troubles visuels et d'initiation aux gestes de premier secours.

Information : Denis Vroman au 06 03 67 18 78

#### 24 JUIN

- Conférence santé sur la prévention des maladies respiratoires, animée par un allergologue ou un pneumologue et une conseillère médicale en environnement intérieur (CMEI).

Lieu : Dijon (Côte d'Or).

Information : 03 80 50 11 37

- Conférence sur le thème : « *Prévenir les maladies cardio-vasculaires* » organisée par Harmonie Touraine.

Lieu : Tours (Indre-et-Loire).

Information : Sarah André au 02 47 31 21 90

- Débat théâtral sur le thème : « *Tranches de vie sur ordonnance* » organisé par la Mutualité Française Normandie. Cette rencontre santé permettra de s'interroger sur les habi-

tudes de consommation des médicaments en ouvrant le dialogue avec un pharmacologue.

Lieu : Cherbourg (Manche).

Information : Morgan Bourlet au 02 33 78 18 12

#### 28 JUIN

Conférence-débat sur les chutes des personnes âgées à domicile proposée par la Mutualité Française Auvergne.

Lieu : Saint-Flour (Cantal).

Information : Françoise Cajazzo au 04 73 31 50 23

#### 29 JUIN

Conférence-débat sur les chutes des personnes âgées à domicile proposée par la Mutualité Française Auvergne.

Lieu : Saint-Flour (Cantal).

Information : Françoise Cajazzo au 04 73 31 50 23

#### 30 JUIN

Formation sur les évolutions de Priorité santé mutualiste destinée aux élus de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca).

Lieu : Meyreuil

(Bouches-du-Rhône).

Information : Jackie Bedrines au 04 91 04 85 08

### JUILLET

#### 8 JUILLET

- Animations sur les préventions solaires dans un centre de loisirs pour enfants. Des informations sur la santé visuelle seront diffusées auprès des parents. Cette manifestation est mise en place par la Mutualité Française Auvergne.

Lieu : Saint-Maurs (Cantal).

Information : Françoise Cajazzo au 04 73 31 50 23

AFIM. 255, rue de Vaugirard. 75719 Paris cedex 15. Télécopie : 01 56 08 40 04. [www.mutualite.fr](http://www.mutualite.fr). FNMF, organisme régi par le Code de la Mutualité. **Directeur de la publication** : Anne Moraud – **Coordination éditoriale** : Pascal Lelièvre – **Rédacteur en chef** : Jean-Michel Molins (3478) – **Rédactrice en chef adjointe** : Sabine Dreyfus (3361) – **Secrétaire de rédaction** : Marie-Laure Gros – **Maquettiste** : Jérôme Saillard – **Rédacteurs** : Paula Ferreira (3308), Christophe de La Mure (6286), Milène Leroy (3534), Frédéric Lavignette, John Sutton – **Photographe** : Nathanaël Mergui (sauf crédits photos) – **Tél.** : composez le 01 40 43 suivi du numéro de poste – **Mél.** : [prenom.nom@mutualite.fr](mailto:prenom.nom@mutualite.fr) **Relations presse** : Christelle Cros (6326) – **Emission/ réception** : Christelle Cochet. **Tél.** : 01 40 43 34 73. **Mél.** : [christelle.cochet@mutualite.fr](mailto:christelle.cochet@mutualite.fr)